

Plans et documents à fournir pour les navires dont l'étude est de la compétence de la commission centrale de sécurité.

**Engins étudiés en CCS
suivant le chapitre X de la division 221 ou 223a (Recueil HSC)**

A. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Nom de l'engin ou numéro de coque pour un engin neuf et pavillon d'origine et/ou précédent pour un engin d'occasion
2. Type de l'engin, Catégorie (A ou B)
3. N° OMI
4. Port d'immatriculation
5. Exploitant du navire : Nom, adresse, téléphone, télécopie, personne en charge du dossier,
6. adresse de messagerie électronique
7. Chantier de construction : mêmes renseignements
8. Date de signature du contrat
9. Date de déclaration de mise en chantier
10. Date de pose de la quille
11. Date prévue de mise à l'eau
12. Date souhaitée de mise en service
13. Date souhaitée de délivrance des titres de sécurité
14. Société de classification
15. N° au registre de la société de classification
16. Attestation de la société de classification, telle que définie à l'article 130.03 (cotes et marques)
17. Longueur hors tout
18. Longueur entre perpendiculaires
19. Largeur
20. Creux
21. Jauge
22. brute
23. nette
24. Port en lourd (été)
25. Franc-Bord et Tirants d'eau correspondants :
26. été
27. hiver
28. Mode de propulsion
29. Puissance propulsive
30. Nombre et type des hélices
31. Puissances auxiliaires
32. Vitesse en service
33. Accélération en cas d'abordage
34. Nombre maximal de personnes prévues à bord
35. équipage
36. passagers
37. Trajets prévus
38. Zone océanique Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM)

39. Indicatif Radio
40. Numéro MMSI
41. Centre de sécurité des navires chargé de la visite de mise en service
42. Centre de sécurité des navires chargé des visites de l'engin postérieures à la visite de mise en service
43. Intentions éventuelles de l'exploitant du navire relatives au quart réduit

FOURNIR EN OUTRE :

- Une copie des titres de sécurité définitifs en cours de validité pour un engin d'occasion ;
- Une copie de la déclaration de mise en chantier ;
- Le plan général de l'engin, en une ou plusieurs feuilles au format A4 ;
- La liste des certificats d'approbation des équipements marins, sous forme de tableau, qui mentionne le numéro, le type, la désignation, le nom de l'organisme notifié ;
- En fin d'étude du dossier : les plans de l'engin « tel que construit » (pour les plans visés par la présente annexe et qui ont été modifiés depuis leur soumission à la CCS) si possible sous format informatique, en précisant les modifications apportées.

B. CONFORMITE AU RECUEIL HSC

POINTS ÉTUDIÉS : CONFORMITÉ À LA RÉOLUTION OMI MSC.97(73) ENGIN A GRANDE VITESSE

I - GENERALITES

Champs d'application

Eloignement maximum du lieu de refuge

Type d'engin à passagers : A ou B

Justification de la vitesse

II - FLOTTABILITE, STABILITE, COMPARTIMENTAGE

Dossier de stabilité :

- Flottabilité à l'état intact
- Stabilité à l'état intact
- Stabilité après avarie
- Distance entre coques pour les multicoques
- Rapport d'examen de la Société de classification (Portes d'étraves)
- Portes étanches
- Dispositions applicables aux engins rouliers
- Système de surveillance par télévision

III - STRUCTURES

Fournir le certificat de la société de classification à la commission de visite de mise en service.

Conditions limites d'exploitation.

IV - LOCAUX HABITES ET MESURES D'EVACUATION

4.1. GÉNÉRALITÉS

Type de fenêtres des locaux à passagers,
description, résistance, bris,

4.2. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

Description, fonctionnement

4.3. NIVEAUX D'ACCÉLÉRATION

Calcul avec visa de la société classification

4.4. CONCEPTION DES LOCAUX D'HABITATION

Situation en fonction niveaux d'accélération
Description tableau

4.5. CONSTRUCTION DES SIÈGES

Nombre de sièges

Essais

Fixation

4.6. CEINTURES DE SÉCURITÉ

Plan d'implantation des sièges équipés

4.7. ISSUES ET MOYENS D'ÉVACUATION

Description

4.8. DÉLAI D'ÉVACUATION

Calcul

Méthode d'évacuation

Essais

4.9. SOUTES À BAGAGES, MAGASINS, BOUTIQUES, LOCAUX À MARCHANDISES

Description, limite de chargement, saisissage, manuel d'assujettissement

4.10. NIVEAUX DE BRUIT

Mesure.

4.11. PROTECTION DE L'ÉQUIPAGE ET DES PASSAGERS

V - SYSTEME DE CONDUITE

Description
Analyse de défaillance
Poste de commande

VI - MOUILLAGE, REMORQUAGE, ACCOSTAGE

Description

VII - PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

1).CLASSEMENT DES LOCAUX

2) PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (CLOISONNEMENT ET MATÉRIAUX)

Fournir le dossier matériau visé par la société de classification habilitée

a) Cloisonnement
Certificats d'approbation des matériaux

b) Utilisation restreinte des matériaux combustibles

Meubles et éléments d'ameublements, caractéristiques
Revêtement de surface

3) CITERNES ET CIRCUITS DE COMBUSTIBLE ET AUTRES FLUIDES INFLAMMABLES

Description
Fluides utilisés
Matériaux utilisés

4) VENTILATION

Description
Schéma unifilaire
Volets coupe feu (certificats d'approbation et moyens de fermeture)
Dispositifs de commande/volets, ventilateurs)

5) DÉTECTION INCENDIE

Description
Locaux protégés
Certificats d'approbation
Schéma unifilaire

Avertisseurs manuels

6) EXTINCTION DE L'INCENDIE

Prescriptions générales

a) Collecteur Incendie

Schéma

Calcul justificatif

Nombre de pompes

Commande

Lances/manches (certificats d'approbation)

b) Extinction par CO2

Description

Fonctionnement

Calcul

c) Locaux de catégorie spéciale

1) Construction

Cloisonnement (voir 2) a)

Indicateur fermeture de porte

2) Dispositifs fixe d'extinction

Description

Calcul justificatif

Commandes

3) Rondes et détection incendie

Moyens utilisés

4) Matériel d'extinction incendie

Liste

5) Dispositif de ventilation

Description

Renouvellement d'air

Contrôle du débit

Commandes

6) Dalots - Assèchement

Description

Calcul

7) Vapeurs inflammables

Dispositions prises

d) Divers

1) Plans

2) Ouvertures pratiquées dans les cloisonnements incendie

Description

Mode de fermeture

3) Equipements de pompier

Nombre, localisation

Approbation

Les paragraphes ci-dessus devront être complétés en tant que besoin :

- **soit des prescriptions de la partie B du chapitre 7 du Recueil (Prescriptions applicables aux engins à passagers) ;**
- **soit des prescriptions de la partie C du chapitre 7 du Recueil (Prescriptions applicables aux engins à cargaisons) ;**
- **soit les prescriptions applicables aux engins et aux espaces destinés au transport de marchandises dangereuses (Article 7.17).**

VIII. ENGINs et DISPOSITIFS de SAUVETAGE

A - COMMUNICATIONS

Liste du matériel :

- de communication
- de signalisation

B - ENGINs INDIVIDUELS

Bouées

Brassières

Nombre, localisation, certificats d'approbation

C - ROLE D'APPEL

Consignes en cas de situation critique

Rôle d'appel

Illustrations et consignes

Manuel de formation

Postes de rassemblement

D - CONSIGNES d'EXPLOITATION

Affiches, panneaux (sur et à proximité) :

- des embarcations, radeaux,
- commandes

E - ARRIMAGE DES EMBARCATIONS ET RADEAUX

Descriptif

F - DISPOSITIFS D'EMBARQUEMENT

Descriptif
Eclairage

G - EMBARCATIONS, RADEAUX de SAUVETAGE, CANOT de SECOURS

Nombre, capacité
Nombre maximum de personnes à bord
Certificats d'approbation

H. – AIRE D'EVACUATION PAR HELICOPTERE

IX. MACHINES

Description
Dispositifs de sécurité
Turbines à gaz
Alimentation/trop plein combustible
Prescriptions applicables aux engins à passagers
Prescriptions applicables aux engins à cargaisons

X. DISPOSITIFS AUXILIAIRES

A) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE COMBUSTIBLES LIQUIDES, D'HUILE DE GRAISSAGE ET AUTRES HUILES

B) CIRCUIT D'ASSECHEMENT

Description
Calcul justificatif
Commandes
Prescriptions applicables aux engins à passagers
Prescriptions applicables aux engins à cargaisons

C) AUTRES CIRCUITS MACHINES

Description et conformité

XI. DISPOSITIFS DE COMMANDE A DISTANCE D'ALARME ET DE SECURITE

Les prescriptions relatives à la protection contre l'incendie, aux installations machines, aux installations électriques sont examinées aux chapitres correspondants.

XII. EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Description de l'installation :
puissance, localisation, tableaux électriques
source principale

source de secours
fonctionnement
système de démarrage des groupes de secours
bilans électriques principaux et de secours

Prescriptions applicables aux engins à passagers catégorie A et catégorie B
Prescriptions applicables aux engins à cargaisons

XIII. APPAREILS DE NAVIGATION

Liste
Implantation
Certificats d'approbation

XIV. RADIOCOMMUNICATIONS

Zone de navigation
Liste des matériels avec numéro d'agrément
Schéma d'implantation du matériel
Plan des antennes
Schéma d'alimentation électrique
Implantation des batteries
Bilan électrique et calcul justificatif de la capacité des batteries
Méthodes d'entretien prévues
Copie du contrat d'entretien

XV. AGENCEMENT DU COMPARTIMENT DE L'EQUIPE DE CONDUITE (PASSERELLE)

Champ visuel
Agencement
Fenêtres
Moyens de communication

XVI. SYSTEMES DE STABILISATION

Description
Fonctionnement
Systèmes de commandes

XVII. CONDUITE, MANIABILITE ET FONCTIONNEMENT

Renseignements à fournir dans le manuel d'exploitation

XVIII. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION

Permis d'exploiter
Manuel d'exploitation
Manuel de route
Manuel de formation
Manuel d'entretien et de révision

Prescriptions applicables aux engins à passagers
Consignes en cas de situation critique

XIX. ANALYSE DES TYPES DE DEFAILLANCE ET DE LEURS EFFETS

Rapport d'analyse (FMEA)
Programme d'essais
Rapport d'essais

C. CONFORMITE AUX AUTRES CHAPITRES DE REGLEMENT

I. APPARAUX DE LEVAGE

Registre établi et visé par la société de classification, présenté à la commission de visite de mise en service ou au centre de sécurité des navires

II. HYGIENE - HABITABILITE

Plans des emménagements
Implantation
Surfaces et volumes
Chauffage - ventilation
Eclairage
Infirmierie
Eau potable (circuit, stockage...)

III. CONFORMITE A LA DIVISION 223A

Prescriptions de sécurité pour les personnes à mobilité réduite.
Emport d'AIS et installation VDR.

IV. PREVENTION DE LA POLLUTION

ANNEXE I « PREVENTION DE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES »

Tranche machine

- Description et schémas ;
- Séparateur d'eaux mazouteuses, alarme, dispositif d'arrêt automatique, fonctionnement ;
- Certificat d'approbation suivant la Directive Européenne Equipements Marins.

SOPEP. Le manuel SOPEP est approuvé et visé par le centre de sécurité des navires.

ANNEXE IV « PREVENTION DE LA POLLUTION PAR LES EAUX USEES »

- Schéma et Descriptif de l'installation
- calcul justificatif ;
- Certificats d'approbation suivant la Directive Européenne Equipements Marins .

ANNEXE VI « PREVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR PAR LES NAVIRES »

- certificat d'approbation et manuel d'exploitation de l'incinérateur ;
- certificats EIAPP.

D. EQUIPEMENTS MARINS

La liste des certificats d'approbation des équipements marins, sous forme de tableau, qui mentionne le numéro, le type, la désignation, le nom de l'organisme notifié ;
Les certificats d'approbation « équipements marins » requis par la division 311. Les certificats doivent comprendre les modules requis par la colonne n°6 du tableau de l'annexe A1 de la division 311.

E. BILAN D'ETUDE EN CCS

Préalablement la délivrance de titres de durée inférieure à la durée maximale prévue, d'une part, et avant la délivrance de titres définitifs, d'autre part, un bilan de l'étude est dressé afin que la commission rende son avis favorable, éventuellement assorti de réserves, ou non favorable.